



Haïti Infos !

138 route de Chatenay
71290 SIMANDRE
Tél. 03 85 40 29 61
cœur.de.haiti@wanadoo.fr

Avril-Juin 2007—Numéro 18

EDITORIAL

Chers amis,

Notre mission 2007 en Haïti a été d'une grande intensité émotionnelle, elle a été révélatrice de la nécessité fondamentale d'avoir des partenaires expérimentés, rationnels, conscients des difficultés à affronter, non tant sur les problèmes du pays, mais sur nos différences culturelles. Lorsque cet aspect du partenariat a été compris et accepté de part et d'autre, c'est un grand pas vers une évolution positive et durable qui est fait. Les partenaires de nos principaux projets, aussi bien ceux du développement en milieu rural que ceux chargés de l'éducation des enfants, notamment à Jacmel, l'ont parfaitement compris. L'expérience acquise en six ans, les désillusions subies, les différentes rencontres avec des responsables dignes de ce nom, avec des associations, aussi bien en Haïti qu'en France, nous ont permis de mieux comprendre les exigences de l'aide humanitaire en général, de l'aide à Haïti en particulier.

A la dernière réunion du « Collectif Haïti de France » le 21 avril, une avancée considérable a été faite concernant la mise en place d'un commerce équitable entre la Région Rhône-Alpes et Haïti. Il a également été décidé de se réunir entre associations travaillant dans l'Artibonite afin d'échanger nos expériences pour être plus efficaces sur le terrain. Cette rencontre se fera à Simandre le 23

juin 2007. Une délégation de Paris sera présente.

L'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 31 mars dernier, a eu ses moments d'émotions, notamment lors de l'intervention de Gerald Geffrard, un ami haïtien qui habite actuellement Genève, qui nous a fait l'honneur de participer à notre rencontre. En répondant aux questions de l'assistance, il a su mettre en évidence l'émotion qu'éprouve la communauté haïtienne vivant à l'étranger, concernant les moyens mis en œuvre par les associations au service de son pays. Ce fut un grand moment HUMAIN...

Cette année notre conseil d'administration a proposé de ne pas augmenter le montant de la cotisation pour l'exercice 2008 (soit un plancher de 10 € et 1 € symbolique pour les personnes sans ressources). L'A. G. a approuvé à l'unanimité. Vous l'avez compris, l'objectif de cette cotisation n'est pas tant de faire de l'argent que de rester dans le cadre juridique imposé par la loi 1901, sur les associations. En maintenant la cotisation à un prix raisonnable cela permet de favoriser, sans que celle-ci soit un frein, l'adhésion de nouveaux membres.

Vous ne vous êtes pas encore acquitté du montant de la vôtre ? Il n'est jamais trop tard pour le faire !

Bonne lecture à tous.

Jean-Pierre TOMBO

LES DATES À RETENIR

SOMMAIRE

| | |
|--------------------------|----|
| Éditorial | P1 |
| Accueil et calendrier | P2 |
| Assemblée Générale | P3 |
| Conseil d'Administration | P4 |
| Lèt a gogo | P5 |
| L'eau | P6 |

Judi 14 juin 2007 : Exposition organisée par LUTILEA de Louhans dans le cadre de la « Semaine de la Culture », implication espérée du Centre de Lecture et d'Animations Culturelles (CLAC) des Verrettes.

Samedi 23 Juin 2007 : Réunion du collectif « Haïti de France » à Simandre

Samedi 21 juillet 2007 : rencontre avec l'association « Ass'Hum », à St Etienne. (sous réserve de confirmation)

Dimanche 22 juillet 2007 : Participation au « Marché d'été » organisé par l'Union des Commerçants de Simandre

Dimanche 29 juillet 2007 : Participation au « Marché de l'artisanat » à l'Abergement-de-Cuisery, et aux « Puces de la FNACA », à Simandre

VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE CONCOURS À L'UNE DE SES RENCONTRES ?

N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À NOUS INTERPELER :

NOUS AVONS BESOIN DE TOUTES LES BONNES VOLONTÉS !

Bienvenue les filles !

Michel et Danièle, parrains de notre association, ont accueilli leur première petite fille, elle s'appelle Lilou, elle est la fille de Dorian.

Gilles et Danielle, grand parents, eux aussi pour la première fois, sont très heureux de vous faire part de la naissance de Léonie, fille de Cécile. Sa jeune mamie vient d'être élue administratrice de « Cœur de Haïti » (Un bonheur n'arrive jamais seul !)

Quant à La Jo, notre secrétaire en titre, elle cumule : Zoé, fille de Vincent, vient de la faire grand'mère une cinquième fois !

CALENDRIER DU PREMIER TRIMESTRE 2007

Dimanche 7 janvier - Présence de « Cœur de Haïti » au « Village du Livre », à Cuisery (71).

Samedi 13 janvier - Réunion du collectif à Anse (69).

Dimanche 21 janvier - Départ de Pierre R., Jean-Pierre T. et Agnès D.T pour la mission en Haïti.

Vendredi 2 février - Réunion préparatoire aux journées « théâtre », à Ormes.

Dimanche 4 février - Présence de « Cœur de Haïti » au « Village du Livre », à Cuisery (71).

Vendredi 16, Dimanche 18, Samedi 24 et Dimanche 25 février - Représentations théâtrales de nos partenaires et voisins de l'Ormillate.

Dimanche 4 mars - Présence de « Cœur de Haïti » au « Village du Livre », à Cuisery (71).

Samedi 10 mars - Conseil administration de l'Association, à Simandre.

Jedi 29 mars - Présence de « Cœur de Haïti » à la réunion préparatoire pour la fête de la Saint-Jean, à Simandre.

Samedi 31 mars - Assemblée Générale de l'Association, suivie d'un « Dîner Partage », à Simandre.

Bienvenue aussi à

Patrick et Michèle R. de Huilly-sur-Seille

les nouveaux parrains de notre programme haïtien !

ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MARS 2007.

Extrait du compte-rendu

I) RAPPORT MORAL et COMPTE RENDU D'ACTIVITE

1) Notre Président salue l'activité du Conseil d'Administration, qui a, cette année encore, fait preuve de beaucoup de passion dans un profond respect mutuel. Il remercie les membres de leur solidarité et de leur soutien inconditionnel dans les périodes difficiles.

2) Il cite nos partenaires et les remercie de leur action et de leur soutien financier, au cours de l'année 2006

3) Les actions menées au profit de « **Cœur de Haïti** » ont encore été très nombreuses :

- Quatre représentations ont été données par la troupe de l'Ormillate, à Ormes (71).
- Participation à la « Journée du Développement Durable », à Saint-Rémy (71).
- Action de solidarité de la classe du CM2 de l'école primaire du Devoir à Chalon-sur-Saône (71).
- Opération « verre solidaire », à Cuisery (71).
- Participation au « Marché d'Été » organisé par l'Union des Commerçants de Simandre.
- Excursion organisée par notre Vice-président, François Vancayzele, en Ardèche et en Haute Loire.
- Participation à une Soirée-Concert solidaire, à Tournus (71).
- « Opération Vendanges » des élèves du Lycée Hilaire de Chardonnet.
- Participation aux « Puces des couturières » à Ormes (71).
- Participation aux « Puces cuisinières » à Tournus (71).
- Vente de citrouilles par le Lycée Hilaire, sur le marché à Chalon-sur-Saône.
- Paquets-cadeaux au magasin « King Jouet » de Chalon-sur-Saône.
- Soirée en faveur de « Cœur de Haïti » proposée et animée par le « Country Dreams » de Tournus (71).
- Organisation et participation au « Marché de l'Artisanat Solidaire » à Saint-Marcel (71).
- Participation à la « Journée de la Solidarité », à Buxy (71). Dans le cadre de la semaine de la solidarité.
- La « Saint-Nicolas des Timoun », à Chevagny-les-Chevrières (71).
- Vente de sapins de Noël par les élèves, au Lycée Hilaire.
- Participation, les premiers dimanche du mois, au « Marché du Livre », à Cuisery (71).

4) Le Journal trimestriel Haïti Infos : il a un peu changé de « look », avec une plus large place pour l'éditorial. Nous avons également limité les infos générales sur Haïti, qui sont souvent récurrentes.

5) Bilan et nouveaux programmes en Haïti.

Au cours de l'année 2006, vous avez découvert, avec consternation, pour les uns, colère ou fatalisme pour les autres, le triste dénouement de la « Place Timoun ». Cela a permis d'envisager un autre mode opératoire, de collaborer d'une façon différente avec nos partenaires. Nous avons réorienter notre programme en Haïti sur des projets qui végétaient depuis plusieurs années et auxquels nous ne donnions pas suite afin d'honorer nos engagements premiers.

A - Les enfants « restavec » scolarisés par Cœur de Haïti depuis 2001.

B - Le partenariat avec l'association ACDED à Jacmel : L'association ACDED soutient 19 écoles soit près de 8000 enfants. Notre rôle étant d'accompagner 5 de ces enfants par l'intermédiaire de Partage, mais aussi, de travailler à terme, à la restauration et l'aménagement de certaines de ces écoles, en fonction des priorités et ce, directement avec l'association ACDED qui gère ces établissements.

C - La scolarisation de 11 enfants à Désarmes dont les familles trop démunies ne peuvent assumer les frais « d'écolage ».

D - Le projet « Let à Gogo » dont Michel Chancy est l'initiateur et l'animateur (Cf. page 5).

E - Le projet de l'AJAACH (Association des Jeunes en Action pour l'Avancement de Christant). Nous sommes sollicités pour l'achat d'un terrain qui permettrait à une association suisse de construire une école, dans les mornes d'une section des Verrettes.

F - Le CLAC (Centre de Lecture et d'Animation Culturel) : Installation des relais nécessaires à la réception d'Internet, ceci à l'usage des jeunes fréquentant le centre.

G - Programme de reboisement - C'est un programme urgent et très ambitieux qui demande réflexion et étude approfondie avec des gens compétents.

H - Jean Gusman Rosené (jeune étudiant en génie civil que « Cœur de Haïti » parraine depuis 2001) a terminé ses

études; il lui reste à présenter trois projets pour valider son diplôme. Notre mission est terminée, cependant nous pouvons encore le soutenir dans l'achat de matériel pour la réalisation et la présentation de ces projets.

L'assemblée vote l'approbation de ce rapport moral à l'unanimité des présents.

II) RAPPORT FINANCIER

Présenté par Michèle Launay, trésorière adjointe.

Frédéric Gombard, vérificateur aux Comptes, nous informe de la parfaite conformité de ce rapport.

L'assemblée vote l'approbation de ce rapport financier à l'unanimité des présents et donne quitus à la Trésorière et à la Trésorière adjointe. Elle renouvelle sa confiance à Monsieur Gombard.

III) COTISATION A L'ASSOCIATION POUR 2008

10 euros ou 1 euro pour les personnes sans ressources.

L'assemblée vote l'approbation de ces sommes à l'unanimité des présents.

IV) Notre invité, Gérald Geffard, (haïtien vivant à Genève) intervient et se présente : son intervention, très émouvante et enrichissante est très bien perçue par tous les membres. Elle éclaire la situation en Haïti et nous aide à mieux percevoir la réalité humaine de ce pays.

De même, quatre membres, de l'**Association ASS'HUM**, de Saint Etienne, créée en 1999, membre du Collectif « Haïti de France », présents à notre réunion, témoignent de leur action en Haïti.

V) RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION. Tous les candidats sont élus à l'unanimité des voix (33 votants). Les membres du CA se réuniront le 4 Mai 2007, pour désigner les membres du Bureau.

Rapport rédigé par J Martin, Secrétaire

CONSEIL D'ADMINISTRATION LISTE DES MEMBRES

| | |
|------------------------------|-----------------------------------|
| <i>TOMBO Jean-Pierre,</i> | <i><u>Président</u></i> |
| <i>VANCAYZEELE François,</i> | <i><u>Vice-président</u></i> |
| <i>MARTIN Josette,</i> | <i><u>Secrétaire</u></i> |
| <i>REGNIER Isabelle,</i> | <i><u>Secrétaire adjointe</u></i> |
| <i>LAUNAY Michèle,</i> | <i><u>Trésorière</u></i> |
| <i>BILLY Anne-Marie,</i> | <i><u>Trésorière adjointe</u></i> |
| <i>BERTHÉLARD Sabrina,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>BOUSQUET Denise,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>DUVERGER-TOMBO Agnès,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>GUILLEMIN Daniëlle,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>JACQUET Béatrice,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>LOMBARD Marie-Anne,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |
| <i>PANISSET Jean-Claude,</i> | <i><u>Conseiller</u></i> |
| <i>RAVET Pierre,</i> | <i><u>Conseiller</u></i> |
| <i>RAVET Yvette,</i> | <i><u>Conseillère</u></i> |

« LÈT A GOGO »

*Traduction pour ceux qui ne comprennent pas le créole :
« Lait à volonté » ou tout simplement « Lait à gogo ».*

Ce programme est soutenu par le « Collectif Haïti de France » qui rassemble un grand nombre d'associations françaises oeuvrant en Haïti. Il consistait dans un premier temps, en l'achat de vaches laitières restant la propriété du donateur mais confiées à des femmes élevant seules des enfants.

Les côtés positifs de cette opération sont donc :

- Apport de protéines pour les enfants et la maman.
- Rapport financier par la vente du lait excédentaire à la laiterie
- Création d'emploi(s) à la laiterie en question
- Création d'emploi(s) pour la vente du lait ou des produits transformés : boissons lactées, yaourts, glaces), les ventes se faisant à l'aide de petits chariots avec chacun un conducteur-vendeur selon la mode haïtienne.
- Responsabilisation de la maman qui doit trouver de quoi nourrir la vache, l'entretenir en bonnes conditions physiques,
- Amélioration du paysage par la plantation de fourrage pour les bovins.
- Un veau par an pendant 3 ans reste la propriété définitive de la maman, le quatrième veau revenant avec la vache au donateur en guise d'intérêt de la dette.
- La vache et le veau (si c'est une génisse) rendus au donateur peuvent à nouveau permettre à deux autres mères de faire face à la nourriture de leur famille.
- Réduction des importations de produits laitiers en Haïti (40 % des importations alimentaires)

Nous avons donc participé à cette opération, à hauteur de 8 vaches sur les 50 prévues par le « Collectif ». L'idée nous était même venue d'acheter d'autres vaches mais le Collectif Haïti nous a fait connaître un nouveau besoin : celui de l'achat de chariots permettant le transport et la vente du lait et des produits transformés. Nous avons donc participé à l'achat de 5 chariots.

Voilà donc ce qui a été réalisé pour l'année 2006.

Question : Va-t-on continuer à acheter des vaches, alors que Vétérimed s'emploie activement à faire croître et embellir ce cheptel débutant ? Une nouvelle campagne est lancée...

Après la rencontre d'Agnès, Jean-Pierre et Pierre avec Michel Chancy de Vétérimed (l'Association haïtienne qui pilote ce projet sur place) lors de la mission annuelle en Janvier 2007, il nous a semblé qu'il serait profitable d'aider plus particulièrement la Laiterie des Verrettes. Cette Laiterie (A.T.A.D.) est « gérée » par un haïtien, Obnès, qui « en veut » vraiment. Le résultat est jusqu'à ce jour assez probant, mais les moyens sont très faibles, comme de juste dans ce pays. Obnès, le Responsable d'ATAD, aurait un grand besoin d'améliorer la qualité et la fiabilité de son travail : meilleure stérilisation du lait, garde des produits frais dans de meilleures conditions, vente plus rapide des produits sortant de la laiterie.

Nous demandons donc à Michel Chancy, par mail, de nous faire parvenir un état chiffré, de chacun des projets, qui permettrait d'atteindre ce(s) but(s) : achat d'un véhicule, d'un frigo solaire, ou tout autre projet seront donc étudiés au plus vite selon les moyens de l'Association « Cœur de Haïti ». Ceci a été ratifié par les participants à l'Assemblée Générale ... en espérant que notre action commune, devienne pour Haïti du

« BONHEUR A GOGO »

*Michèle L.
Administratrice et Marraine de « Cœur de Haïti »*

*Au moment où l'on célèbre, à travers le monde,
la journée internationale en faveur de l'eau,
un haïtien sur deux n'a pas accès à une eau de bonne qualité.*

En Haïti, l'accès à l'eau potable constitue une préoccupation constante des ménages qui sont souvent contraints de parcourir plusieurs kilomètres, en ville et dans les sections communales, pour faire face à l'absence d'approvisionnement en eau potable par les services publics.

Alors qu'en ville, particulièrement à la capitale, l'approvisionnement repose souvent sur l'achat par seaux fournis par des vendeuses « d'eau » ou par camions remplis d'eau puisée à la nappe phréatique de la plaine du Cul-de-sac (sortie nord de Port-au-Prince), l'accès à l'eau potable en province dépend de la disponibilité de fontaines publiques, de sources situées à de longues distances des maisons d'habitations.

Les spécialistes évoquent régulièrement l'obligation pour les pouvoirs publics de considérer les actions environnementales comme la priorité nationale, devant les dégâts causés par les constructions anarchiques, la coupe systématique des arbres sans politique de substitution appropriée et l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles, dont l'eau proprement dite.

Différentes régions du pays ne manquent pas de ressources en eau (y compris « potable ») qui ne font pas l'objet de mise en place de systèmes d'adduction.

Les rivières, en abondance dans le temps, tendent à se tarir en divers points du territoire national, alors qu'à chaque averse l'inquiétude voire l'anxiété se lisent sur les visages des habitants dépourvus de moyens pour gérer la surabondance des eaux de pluies.

Il reste tout de même que des systèmes sont établis en plusieurs points pour recueillir l'eau par des impluviums débouchant sur des citernes familiales ou communautaires.

Malgré tout, le sujet de l'accès à l'eau, particulièrement à l'eau potable, ne semble pas faire l'objet d'une attention soutenue d'institutions étatiques. Toujours livrée à elle-même, la population recherche par ses propres moyens les voies d'accès à l'eau, dont l'eau potable sur le territoire d'Haïti.

*L'Unesco préconise une large coopération pour
un accès équitable à l'eau*

Pour Koïchiro Matsuura, directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), « faire face à la pénurie d'eau est un problème complexe qui exige une large coopération à tous les niveaux de la société. Les Nations Unies s'emploient déjà de concert, par l'intermédiaire de l'organisme de coordination de l'ONU-Eau, à relever ensemble ce défi ».

Le manque d'eau peut saper les efforts de développement, nuire à l'environnement et engendrer des tensions, des conflits, voire la guerre. L'histoire nous apprend toutefois aussi que la pénurie d'eau a incité l'homme à innover, en poussant les sociétés à inventer les moyens d'y remédier.

La raréfaction de ces ressources et la rivalité croissante qu'elles suscitent menacent la paix et compromettent l'éradication de la pauvreté ; il est donc impératif de faire en sorte que cette ressource vitale soit plus efficacement et plus équitablement répartie. Selon le directeur général de l'Unesco, la pénurie d'eau n'est pas seulement la conséquence d'une absence physique de ressources en eau, elle est aussi aggravée par des problèmes de gestion et de gouvernance.

La croissance démographique, le développement économique, la pollution et le changement climatique sont autant de facteurs qui pèsent lourdement sur les ressources en eau. Les activités humaines telles que la déforestation, la construction de barrages, la prévention de l'érosion, l'irrigation et les prélèvements et transferts d'eau ont toutes des répercussions sur les processus hydrologiques et les ressources en eau dont nous disposons, d'où l'importance d'une gestion responsable.

Les progrès technologiques ont permis d'améliorer le niveau de vie dans des régions où les ressources naturelles sont loin d'être abondantes. La technologie de dessalement est devenue plus abordable. Elle transforme les océans en sources d'eau douce, mais non sans coût et conséquences pour l'environnement.

Il faut conserver l'eau disponible, réduire la demande et susciter une prise de conscience accrue de la nature limitée des ressources en eau. Des stratégies d'adaptation judicieuses sont nécessaires afin d'assurer la subsistance des habitants des zones marginales qui souffrent le plus de la variabilité du climat.

Le directeur général de l'Unesco préconise que des connaissances, des compétences et des technologies efficaces soient mises à la disposition des pays en développement, où les problèmes de pénurie d'eau sont souvent les plus graves.